

avoir 60,000 tonnes métriques pour la Turquie. Cette expédition doit se faire par Saint-Jean plutôt que par Halifax. On prévoit quatre envois de produits alimentaires de 300 tonnes métriques chacun pour Saïgon en novembre, février et août. Si le peu de temps qu'il me reste ne m'obligeait pas me dépêcher, je pourrais expliquer comment l'ère technologique affecte péniblement les gens. J'espère pouvoir le faire une autre fois.

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, le député de Bourassa (M. Trudel) et le député d'Assiniboia (M. Douglas).

Il va sans dire qu'aujourd'hui marque une sombre étape de l'histoire canadienne, tout comme l'ont fait ces quelques derniers jours. Avant de commencer à parler sur le discours du trône, il conviendrait, je pense, que je dise quelques mots de M. Pierre Laporte. A mon avis, tous les Canadiens ont une lourde dette envers lui puisque, de façon toute spéciale, il a donné sa vie pour protéger leur liberté et leurs droits. J'espère que demain, le jour de ses funérailles, tous les Canadiens profiteront de l'occasion pour exprimer à lui et à sa famille leur dette de gratitude. Je veux aussi présenter mes condoléances les plus sincères à madame Laporte et à sa famille.

Les événements tragiques de ces derniers jours nous rappellent tous, je pense, que la démocratie s'inspire de la loi. C'est un point qu'on oublie souvent aujourd'hui. En l'absence d'une société fondée sur le droit, on aura inévitablement une société fondée sur les citoyens. Cette société fondée sur les citoyens, sur leurs caprices et leurs sentiments, est en réalité une société fondée sur la tyrannie, car si le dirigeant n'est pas un homme de bonne volonté, et même s'il l'est, ses vues et ses sentiments peuvent changer d'un jour à l'autre.

Nous, députés, et tous les Canadiens, je l'espère, savons que l'objet même d'une société démocratique est d'élaborer et d'adopter des lois pour le bénéfice et l'avantage commun de tous les citoyens du pays. Sans le respect et l'observance de ces lois, la société se trouve elle-même en grave péril. Il est vrai que tous les membres d'une société démocratique ont le droit en tout temps de préconiser des modifications et des aménagements de ces lois afin de les moderniser et de les améliorer sans cesse, de manière à assurer aux citoyens une société meilleure et plus libre.

Nous devons toujours nous souvenir, toutefois, que la liberté sans entrave n'est pas la liberté. Le droit, de par sa nature même, est restrictif d'une façon ou d'une autre. Il y a des lois, telles que le droit criminel, qui établissent des normes de conduite non acceptables à toute la société et qui, par définition, sont certainement restrictives. Même les lois larges, qui accordent certains avantages aux particuliers, leur imposent néanmoins des obligations. Dans de pareils cas, ces gens sont tenus de remplir des formules avec exactitude. Par conséquent, cela donne lieu à toutes sortes de chinoïseries. Mais nous n'avons vraiment pas le choix. Notre société doit être fondée sur le droit.

Un trop grand nombre de gens dans notre société considèrent superficiellement nos lois comme étant un joug d'oppression. A mon avis, à moins que la population, dans un régime démocratique, ne puisse participer vigoureusement à l'élaboration des lois, ces dernières peuvent être tenues pour tyranniques. La participation de la population dans une démocratie n'est pas un truc politique, mais une nécessité.

Si nous ne permettons pas à la population de s'intéresser de plus en plus sérieusement aux questions traitées à la Chambre, alors nous ne ferons que créer les conditions qui finissent par engendrer l'anarchie. Il nous faut trouver le moyen de toucher notre peuple et de lui tendre sincèrement la main pour qu'il nous aide à faire fonctionner le Parlement. Sinon, notre régime ne saurait survivre. Il n'en allait pas de même autrefois. Mais à notre époque d'espairs grandissants, les Canadiens sont plus avertis et leurs exigences plus grandes. Nous leur devons aussi davantage. Il nous faut leur permettre de communiquer réellement avec nous afin qu'il existe un véritable échange entre nous, les députés, qu'ils considèrent pour ainsi dire comme leurs gouvernants, et ceux qui nous élisent.

• (8.50 p.m.)

L'antipathie entre gouvernés et gouvernants a augmenté à un rythme alarmant ces dernières années. Songez un instant à l'attitude courante de bien des Canadiens—et je ne dis pas qu'ils ont tort—je dis que ces attitudes dont je vais parler devraient assurément nous avertir que des mesures s'imposent. Tout d'abord, la politique elle-même est un vilain mot, pas seulement au Canada mais peut-être dans tout le monde occidental. Pourquoi un vilain mot? Pourquoi la politique n'est-elle pas une profession honorable? Elle en est certes une, mais pourquoi l'homme de la rue, celui qui nous élit ne la considère-t-il pas ainsi? Beaucoup trop de gens croient que les hommes politiques sont malhonnêtes, qu'ils se font élire uniquement par intérêt personnel. Beaucoup trop ont l'impression que les hommes politiques s'en fichent pas mal, qu'ils ne s'intéressent à rien en dehors de la Chambre, qu'il ne sert pas à grand-chose de communiquer avec nous puisque, de toute façon, nous n'agissons pas.

Cette attitude est, je pense, indirectement et inconsciemment nourrie dans nos foyers et nos écoles. Il n'est pas rare de voir des parents—je le sais car c'est mon cas, et si nous voulons être honnêtes tous, nous devons admettre une certaine culpabilité à cet égard—parler de leur député provincial ou fédéral en ces termes: «Ah, il est indifférent.» Il y a souvent là une connotation fort irrespectueuse à l'endroit des personnes qui essaient de servir le public.

Pas étonnant, lorsque les parents ont toujours tenu ce langage très subtil et inconscient, que leurs enfants interprètent leurs paroles très sérieusement et grandissent dans une totale absence de respect pour les institutions qui, nous le savons tous, sont les fondements de tout ce qui est valable en ce pays. En cette période d'agitation au Canada, nous devrions réfléchir à l'exemple que nous nous donnons et aussi à nos enfants.

J'ai parlé dans presque toutes les écoles de ma circonscription et j'ai été renversé du peu de compréhension des élèves à l'égard de ce qui se passe au pays. Pis encore, je suis absolument consterné de constater que ceux dont la profession est d'enseigner les sciences politiques n'en savent guère plus que leurs élèves. Cela me renverse que dans une société fédérale comme la nôtre, tant de gens ne peuvent pas distinguer entre les pouvoirs des autorités provinciales, municipales et fédérales. Comment voter intelligemment si on ne sait pas comment se partagent les